Numéro 135
vendredi
25 avril 1980

Prix : 1 F

12, cité Malesherbes
Paris 9e
878.40.73

RIPOSTE

Le quotidien de poche du parti socialiste

Directeur
Georges Fillioud

Kabylie : les jacobins d'Alger croient-ils au complot de l'étranger ? • Marées noires : le sens du futur oblige Giscard à penser à la prochaine • Ortogénie : le centre de Clamart tourne à vide • Participation : les salariés assistent impuissants au décès de leur P.m.i • Haute-Vienne : anti-nucléaires parce que paysans • Maternelles : Beullac giflé à 100 % • Pour un 1er mai unitaire

Europe verte

Giscard est bien engiscardé

« Ultimatum de Giscard aux Anglais - titre le *Figaro* - le ton monte en Europe verte ». « Le coup de sang de Giscard - écrit *l'Aurore* - sa menace à Londres et à Bonn de faire exploser le marché commun agricole ». Les commentaires fidèles des autres journaux fidèles, imprimés, parlés ou filmés, reprennent le même thème pour composer une symphonie tragique pour une Europe en péril. Au dernier mouvement, l'allégresse des cuivres annoncera qu'elle est sauvée ! Devinez par qui ?

Il y a une France paysanne. Les paysans français ne sont pas contents. Ce sont aussi des électeurs. Le président est candidat à la présidence. Il faut donc qu'il fasse quelque chose pour eux. Ou qu'il fasse semblant de faire quelque chose.

M. d'Estaing, en effet, s'aperçoit - mais un peu tard - qu'il n'y a pas de politique agricole européenne commune. Il n'y en a pas parce qu'il ne l'a pas voulu. Parce qu'il n'a jamais engagé une véritable négociation à ce sujet avec ses partenaires. Là comme ailleurs, la volonté giscardienne a toujours été hésitante et floue.

Cela fait tout de même six ans qu'il gouverne seul les affaires, et pendant tout ce temps là, il n'a pas vraiment cherché à assurer l'avenir de l'agriculture nationale, ni le sort des agriculteurs. D'où le bilan désastreux qu'il lui faut aujourd'hui assumer.

Selon les statistiques les plus officielles, le revenu agricole moyen aurait augmenté de 0,3 % en 1979. On sait ce que les moyennes veulent dire. Ce sont des pâtés de cheval et d'alouette. Celle-ci signifie que quelques uns ont vu leur revenu s'accroître beaucoup plus, tandis que la plupart ont subi une baisse importante de leurs ressources. Or, le plupart de la plupart, ce sont les petits et moyens exploitants familiaux. D'ailleurs pour tous, depuis vingt ans, le revenu moyen a chuté de 0,5 % en moyenne chaque année.

Donc Giscard est bien engiscardé. Et voilà pourquoi il tape du poing sur la table. Mi-frime, mi-raison.. électorale. Voilà pourquoi il veut maintenant se faire passer pour le défenseur ferme et résolu des cultivateurs en détresse. Ferme sur les prix. Résolu contre les Anglais. Président de bois contre dame de fer. Et les porte-voix clament à tous les horizons qu'il ne cèdera pas.

On va voir ce qu'on va voir. On va voir sans doute, après la dramatisation, l'accord. Le compromis est déjà en bonne voie pour une hausse des prix agricoles de 5 % s'ajoutant aux 3,5 % résultant, pour les producteurs français, de la suppression des montants compensatoires. La négociation technique sur le montant de la participation britannique est elle-même moins bloquée qu'on ne le dit, et porte désormais surtout sur la durée d'application de l'accord à intervenir.

Le moment est donc choisi par M. d'Estaing pour se poser en vainqueur possible de cette bataille dérisoire. Afin que si, un jour prochain, M. Méhaignerie rentre de Bruxelles en scandant « on a gagné », le bon peuple des campagnes sache d'avance à qui il le doit.

Même si ces médiocres résultats sont atteints, il n'y aura toujours pas, pour autant, de politique agricole commune. Aussi tout recommencera l'année prochaine. Mais l'année prochaine sera une année présidentielle. On rejouera donc au théâtre de l'Elysée « Jacquou le croquant » et « Le Guignolo ».

Georges Fillioud

épinglé

« Dans la crise de régime s'engouffre tout ce qui sent mauvais, voilà le problème ».

Michel Debré, Face au Public (23.04.80).

Le prince n'arrange pas ses affaires

Poniatowski devra se soumettre à la loi

Après la décision de l'ancien ministre de l'intérieur d'introduire une action en justice contre les députés socialistes et communistes qui ont demandé sa comparution devant la Haute Cour de justice, le groupe socialiste à l'assemblée nationale a publié mercredi le communiqué suivant :

« M. Poniatowski a annoncé, avant la réunion du bureau de l'assemblée nationale, qu'il déposerait plainte contre les députés signataires des propositions de résolution tendant à le traduire en Haute Cour.

« Le bureau de l'assemblée Nationale a, malgré les menaces de M. Poniatowski, déclaré recevable la proposition de résolution socialiste. L'ancien ministre de l'intérieur réitère ses menaces en précisant le nom de l'avocat qu'il a chargé de ses intérêts. Cette menance n'aura pas plus d'effet que la précédente. Il y a ajouté une déclaration de caractère anti-parlementaire qui ne trompera personne.

Qu'il le veuille ou non

« M. Poniatowski, qui a refusé de répondre à la convocation du juge d'instruction après l'assassinat de M. De Broglie devra, qu'il le veuille ou non, se soumettre à la loi.

« La commission prévue par les textes est constituée. Elle doit se réunir et accomplir la tâche qui lui a été confiée. Tout le reste n'est que dérobade et tentative d'échapper à la justice ».

Encore un très mauvais indice des prix en mars

Encore + 1,2 en mars. L'inflation galope. Barre est content de lui. Le prof d'économie sombre dans le ridicule : 1,9 en janvier ; 1,1 en février ; 1,2 en mars = 4,2 % en trois mois ! Sur ce rythme, la France tiendrait un pompon annuel de 16,8 %...

Après le pétrole tout seul au début de l'année, le pétrole plus l'or et l'argent pour février, Barre et Monory vont, pour mars, nous raconter quoi ? Le pétrole, toujours ? Honteux ! Comme est honteux le racket de ceux - de plus en plus nombreux - qui jouent ouvertement l'inflation.

Spirale corruptrice qui entraîne des catégories sociales de plus en plus étendues : chacun joue pour soi (et après moi le déluge).

Ça, une politique ? Tout juste un comportement de tolérance : l'économie française sous Giscard n'a pas que des soutiens. Elle a ses souteneurs.

POSITION

Le référendum du Québec (II)

Les forces politiques en présence

par Jacques Robertbois

Oui ou Non ? Pendant le mois à venir, la vie politique au Québec comme au Canada va se résumer dans cette interrogation. Les partisans des deux camps vont tout faire pour faire pencher la balance de leur côté, car l'enjeu, pour toute la Confédération, est de première importance.

Jusqu'au début de la semaine passée, on pouvait penser que le Premier ministre fédéral Pierre Elliott Trudeau, ne monterait pas en première ligne pour combattre le oui. On sait depuis le discours du Trône, théâtre inaugural des travaux parlementaires, que le nouveau Premier ministre sera de la bagarre. En fait, vu sa personnalité bouillonnante et les idées qu'il a toujours affirmées, le contraire paraissait peu vraisemblable.

Le plus cocasse dans l'affaire, c'est que la souveraineté politique de la première phase de la Fédération canadienne va se jouer entre deux canadiens français, mais le match final éventuel aura lieu à Londres.

La situation est, en effet, extrêmement simple. Le gouvernement Québecois demande aux électeurs de négocier avec le fédéral une nouvelle «entente» entre le Québec et le Canada. Il se trouve cependant que le Canada est une dépendance de la couronne d'Angleterre. C'est la Reine Elisabeth II qui édicte les lois. Elle est représentée à Ottawa par un gouverneur.

Le Canada n'est pas régi par une Constitution qui lui est propre, mais par un acte britannique dont la modification dépend du Parlement de Londres. Trudeau l'a d'ailleurs parfaitement reconnu en disant devant le Parlement d'Ottawa, le 15 avril, qu'en cas de victoire du oui il dirait à Lévesque « Vous n'êtes pas mandaté pour en discuter (parce que le Québec n'étant pas indépendant, il ne peut négocier une association) et moi non plus».

Paradoxes canadiens

Là n'est pas le moindre paradoxe. Trudeau, chef du Parti libéral, a été triomphalement réélu le 18 février dernier, face au conservateur progressiste, l'ancien Premier ministre Joe Clark. Bien qu'il doive sa victoire au vote québecois (où il a gagné 73 sièges sur les 74 de la province) le Parti libéral n'est pas majoritaire à l'Assemblée provinciale puisque le Québec s'est donné en 1977 un gouvernement P.q (Parti québecois).

Le leader de l'opposition à Québec, Claude Ryan, avait jusque là mené campagne pour le non, mais après quelques gaffes retentissantes, les sondages ont montré une progression du oui (47 % pour le oui et 43 % pour le non début avril) qui a sans doute décidé Trudeau à agir.

En effet, au début de l'année, la composition de l'électorat permettrait d'entrevoir que le oui resterait dans la fourchette des 40 à 50 %. 20 % d'anglophones québecois auraient du empêcher la victoire du oui. Avec 53 à 55 % de partisans, le vote francophone n'aurait pu aspirer à la majorité des suffrages exprimés.

Le problème paraît beaucoup moins simple aujourd'hui, puisque non seulement la majorité francophone augmente, mais il se dégage une partie d'anglophones favorables. René Lévesque, le chef du P.q, a certainement le vent en poupe, le sait et pousse son avantage.

Trudeau, dont la moitié des députés fédéraux sont québecois, sait aussi qu'un vote positif au référendum déstabiliserait la Confédération. La coupure entre l'Ouest anglophone et l'Est francophone se fait, à chaque scrutin, plus sûrement ressentir.

Que Lévesque atteigne son objectif et d'autres provinces poseraient des questions identiques.

D'ores et déjà, Lévesque a beaucoup gagné. Il est assuré d'un vote majoritaire des francophones. En cas de défaite du référendum, il ne manquera pas de faire valoir qu'une fois encore, le Québec est bloqué par les anglophones.

Trudeau, le francophone, le sait. Un mois durant, on va assister au combat de deux «bêtes» politiques, deux canadiens français, l'un pour défendre Québec, l'autre pour défendre l'intégrité déjà bien fissurée d'une indépendance de la couronne britannique.

« Dans l'hémisphère occidental également, la plus grande attention doit être portée à l'évolution du problème québecois. Les socialistes considèrent avec une particulière sympathie l'effort des Québecois francophones pour échapper à la colonisation économique et affirmer leur identité sociale et culturelle. Quelle que soit la voie que choisira le Québec, la France maintiendra donc et s'efforcera de développer son appui à cette communauté. »

(Projet socialiste, page 358)

Résumées

Près de 100 % d'instituteurs en grève

Le S.n.i - P.e.g.c, au vu des informations parvenues à 11 heures sur l'ensemble de la France, annonçais jeudi matin que, pour son secteur de syndicalisation (maternelles, primaires et collèges) l'ordre de grève générale était massivement suivi, c'est à dire à près de 100 % dans la plupart des régions. C'est une première réponse aux déclarations de guerre de MM. Barre et Beullac et aux tentatives du gouvernement pour dresser les parents d'élèves contre les enseignants.

M. Beullac accusait bien les syndicats d'être « déconnectés de la réalité ». La réalité des chiffres lui inflige aujourd'hui un démenti ... à 100 %.

Haute-Vienne : barrages anti-nucléaires

Depuis le 12 mars les habitants de Grandemont, commune de Saint Sylvestre, barrent les accès à leur village pour empêcher la Cogema (Compagnie générale des matières nucléaires, filiale du C.e.a) de continuer des forages qui mettent en danger des sources indispensables à l'approvisionnement en eau de la commune.

Parallèlement, un agriculteur et un ouvrier agricole mènent depuis deux semaines, et pour les mêmes raisons, une grève de la faim.

A l'heure de la participation

L'histoire d'une P.m.i morte d'indifférence

Barre peut inciter les chômeurs à créer des entreprises, il peut également souligner l'importance pour l'économie nationale des petites et moyennes entreprises, à l'heure actuelle une P.m.i peut disparaître sans raisons et surtout sans vagues.

La S.a Madec fabrique à Ozoir-la-Ferrière (Seine-et-Marne) de l'appareillage électrique. En 1979, elle a réalisé un chiffre d'affaires de quatre millions de francs, dans l'équipement des hôpitaux et des écoles. Fabrication de petites séries de grande qualité : Madec a une solide réputation et tient la dragée haute aux plus grandes firmes.

En 1977, la société réalisait un chiffre de plus de dix millions avec soixante personnes. Mais la famille qui possède 100 % du capital se désintéresse progressivement de l'affaire.

Carnets de commande garnis

Jusqu'à fin mars dernier où pour la première fois l'échéance pose problème. Début avril, le S.a Madec dépose son bilan. Le 21 avril, un syndic de faillite est nommé par le tribunal de Commerce de Melun. Le 23 (mercredi), il envoie des lettres recommandées au personnel : licenciement immédiat, préavis payé mais non exécuté.

Aujourd'hui, vendredi, l'entreprise a théoriquement vécu ; la S.a Madec est morte, tuée par un patronat autocrate, avec, en commande, deux mois de travail.

La famille, dont les membres sont brouillés, a refusé d'investir, refusé de créer des modèles nouveaux (le dernier catalogue des produits a plusieurs années).

Les travailleurs, privés de tout moyen de pression sur le capital, n'ont pu qu'assister à la dégradation de la situation de l'entreprise, et de la leur.

Mercredi, les machines ont été arrêtées. L'usine est neuve (sept ans), les outils sont en état, les carnets de commande sont garnis. Les commerciaux refusent, par téléphone et la rage au cœur, de nouvelles affaires...

RIPOSTE
12, cité Malesherbes - 75009 PARIS - Tél 878.40.73
Télex : 660 582 F
Directeur : Georges Fillioud
Directeur-Délégué : Henri Pradeaux
Edition : Gérard Colé
Rédaction : Gérard Descotils
Administration : Nicole Covillers
Numéro de commission paritaire : 60122
Abonnement : 250 F par an
Composition : Ofres - **Impression** : Gaulier-Paris

Pour un 1er mai unitaire

L'offensive de la droite contre les travailleurs se poursuit. Même les organismes officiels viennent confirmer les analyses du Parti socialiste en avouant :
— que le pétrole n'a qu'une faible influence sur la hausse des prix ;
— que le pouvoir d'achat de tous les salariés, y compris de ceux qui sont au S.m.i.c, a baissé en 1979 ;
— que le chômage continue à s'accroître.

Le pouvoir dirige ses coups contre la protection sociale des travailleurs, les libertés qui paraissaient les mieux assurées sont mises en cause.

La pression idéologique du pouvoir prépare les Français à la poursuite de cette politique et à la disparition de 100.000 emplois industriels par an jusqu'en 1985.

Les travailleurs combattent cette politique. Les luttes se développent. En quelques jours, de nombreux secteurs d'activité auront été mobilisés, qu'il s'agisse des entreprises privées ou du secteur public ou nationalisé. Au total, toutes les organisations syndicales représentatives organisent, ensemble ou séparemment, l'action revendicative.

Le Parti socialiste, dont les militants sont dans l'action, soutien politiquement les travailleurs en lutte. Dans ces conditions le 1er mai doit être une étape importante dans le développement des luttes et répondre à l'aspiration unitaire des travailleurs.

Considérant que tout ce qui divise les travailleurs sert le pouvoir le Parti socialiste soutiendra toutes les initiatives qui iront dans le sens du rassemblement des exploités dans une grande manifestation unitaire.

Il appelle les militants à tout mettre en œuvre pour que dans le maximum de localités l'unité l'emporte.

En tout état de cause, les militants socialistes agiront, avec les organisations syndicales de leur choix, pour un grand 1er mai de lutte contre le pouvoir et le patronat, pour l'union et pour le changement.

ENTRETIEN DU METRO

La décision du maire de Paris de faire appel à la troupe pour nettoyer les stations du métro n'est pas fait pour étonner le Parti socialiste.

En effet, depuis le départ du mouvement et lundi 21 avril au Conseil de Paris, les socialistes, malgré des protestations du maire et de sa majorité, ont dénoncé les manœuvres qui consistent à faire intervenir les maires-adjoints et finalement le maire lui-même, tout en évitant de proposer les seules mesures positives pour les travailleurs du nettoiement, à savoir :
— prise en régie directe soit par la Ville soit par la R.a.t.p de l'ensemble des services de nettoiement du réseau.
— accord d'un recours financier exceptionnel de 1 000 francs à chaque famille de gréviste pour combler la perte de salaire due à la grève dont les entreprises privées de nettoiement et le pouvoir politique R.p.r. - U.d.f qui, solidaires avec le patronat, privatise ce qui devrait être dur du domaine public et porte donc l'entière responsabilité de ce conflit ; par son attitude complice des entreprises privées de nettoiement, complice de la R.a.t.p et du gouvernement responsable, le maire de Paris se déjuge vis-à-vis des travailleurs et des usagers du métro.

La Fédération de Paris du Parti socialiste, les Elus socialiste de Paris, en appellent à l'opinion publique et demandent aux usagers de continuer à porter, avec les socialistes, toute leur sympathie et leur soutien indispensables aux travailleurs du métro en grève.

ACTION CULTURELLE

Depuis août 1979, la F.n.s.e.r, en liaison avec le Délégué à l'Action culturelle du P.s, a entrepris une consultation entre les élus responsables de secteurs culturels afin de faire le point sur les problèmes rencontrés, de confronter les expériences, d'établir les convergences, d'approfondir les principes et les propositions socialistes dans le domaine culturel, de coordonner les actions vis-à-vis des pouvoirs publics.

Dans cette perspective, une série de rencontres vont être organisées au cours du printemps à l'échelon régional. Ainsi le 24 avril, une première réunion à Poitiers, organisée par Jean-Marc Bordier, devrait-elle permettre, comme l'ont souhaité de nombreux élus chargés des questions culturelles, de rompre leur isolement tant sur le plan des équipements que sur celui des réalisations.

TICKET MODERATEUR

Français Autain, (Loire Atlantique) Géard Bapt (Haute Garonne) et Jacques-Antoine Gau (Isère) ainsi que 57 autres députés socialistes soulignent « le caractère inutilement vexatoire pour les mutualistes » du décret déterminant le montant des frais d'assurance-maladie laissés à la charge des assurés sociaux.

Par ailleurs, les parlementaires socialistes estiment qu'il est tout à fait illusoire de soutenir que le ticket modérateur d'ordre public diminue les dépenses de consommation médicale et le volume de prise en charge des frais non hospitaliers. »

Tels sont les motifs pour lesquels ils proposent d'aborger le décret en question.

QUESTIONS ECRITES

de Lucien PIGNION

sur la réinsertion des jeunes délinquants. Alors que les circulaires prônent la modération et demandent aux magistrats que la prison ne soit pas requise contre les moins de 16 ans, la répression se fait encore plus forte ces dernières années envers les jeunes inadaptés, les incarcérations de jeunes gens plus fréquentes.

Il lui demande de mettre en œuvre une véritable politique de réadaptation des jeunes délinquants ?

de Michel SAINTE-MARIE

sur les taux de bourses universitaires à compter du 1er octobre 1980. Leur augmentation moyenne a été de 8 % en 1979, elle ne sera que 7,9 % pour l'année 1980.

Alors que l'ensemble du budget du ministère des universités a augmenté de 10,6 % cette mesure accentue la dégradation du pouvoir d'achat des différents échelons de bourses et méconnaît les difficultés matérielles rencontrées par les étudiants poursuivant leurs études.

CADRES

Le P.s dénonce l'opération de politique politicienne, de mystification et de diversion, que constitue le projet, soumis par la majorité au Parlement, prévoyant la présence ultra minoritaire de membres de l'encadrement dans les conseils d'administration et de surveillance des sociétés anonymes de plus de 500 salariés.

Ce projet vise à attribuer un pouvoir illusoire au personnel d'encadrement ; il n'apporte aucune solution à ses vrais problèmes.

Pour le P.s, l'expression et la défense des intérêts des travailleurs passent par le renforcement des institutions qui les représentent. C'est ainsi que dans une proposition de loi déposée fin 1979, il demande notamment la création de Comités de groupes et de holdings, ainsi que l'extension des pouvoirs des comités d'entreprises, assurant l'information et le contrôle des salariés sur la gestion et les orientations de l'entreprise.

(Communiqué du Bureau exécutif du 23.04.80).

ORTHOGENIE

Depuis des années, à l'hôpital Béclere de Clamart, devait être réalisé un centre de sexualité, contraception, avortement. En l'absence de crédits, les travaux n'étaient pas engagés.

Il y a deux ans, la section C.f.d.t des travailleurs de l'hôpital a pris l'initiative de réunir dans un collectif toutes celles et tous ceux qui voulaient leur centre d'orthogénie : Groupes de femmes, M.l.a.c, le planning familial, C.f.d.t, P.s, P.s.u, « P.d isolé ».

Aujourd'hui, le centre est construit, mais malgré une mise en service prévue pour le mois d'avril, rien ne fonctionne.

Devant l'impossibilité d'obtenir des précisions sur la date d'ouverture, sur les conditions de fonctionnement (personnel, horaires d'ouvertures, services, budget) le collectif a organisé le samedi 19 avril une manifestation-inauguration devant le bâtiment vide. Tous les élus du secteur avaient été invités, seuls les élus du P.s étaient là, en particulier Philippe Ferradou, J.-F. Merle, R. Philippe, maires-adjoints du Plessis, de Chatenay et de Chatillon. Véronique Neiertz, Sécrétaire nationale aux Luttes des femmes était là, ainsi que Serge Vinson, Secrétaire fédéral. Wetterlin, Conseiller de Paris et membre du Conseil d'administration de l'Assistance publique était venu lui aussi.

A la fin de cette manifestation, le collectif a obtenu, pour la première fois, d'être reçu par le directeur de l'hôpital. Le centre doit ouvrir le 19 mai, mais il disposera de moyens très insuffisants (7 personnes embauchées seulement) si bien qu'il ne sera même pas ouvert le samedi au moment où les femmes en auraient le plus besoin. Aux questions précises posées, le collectif n'a obtenu que des réponses évasives (« Faites-moi confiance » a dit le directeur).

Le collectif reviendra. L'action est à suivre et à amplifier en liaison avec d'autres collectifs qui se heurtent à la même mauvaise volonté des Pouvoirs publics.

Nous exigeons que l'Assistance publique ait les moyens de faire face à sa mission.

Philippe Bassinet
Secrétaire fédéral des Hauts-de-Seine

TELE-P.S.

INEGALITES : LE REVENU MOYEN DES 10 % DE FRANCAIS LES PLUS RICHES EST 28,8 FOIS SUPERIEUR A CELUI DES 10 % DE FRANCAIS LES PLUS PAUVRES.

Troubles en Kabylie

Qui menace l'unité algérienne ?

Les événements de Kabylie sont inquiétants.

Voilà quatre jours que Tizi-Ouzou, chef-lieu de la Grande-Kabylie est dans un climat d'émeute. Très peu d'informations filtrent de cette ville-cuvette, entourée de montagnes que les autorités n'ont eu aucune peine à isoler.

D'après les témoignages recueillis par les correspondants de presse internationaux, tout a commencé dans la nuit de samedi à dimanche par l'invasion policière du campus universitaire, occupé par les étudiants depuis le 5 avril. Depuis, l'agitation fut incessante, et les blessés nombreux.

Thèse du gouvernement, qui s'exprime à travers l'éditorial de El Moudjahid : « un complot d'origine étrangère qui vise non seulement à attenter à l'unité nationale mais sans doute aussi à défier l'autorité de l'Etat, à la veille du prochain et décisif congrès du Parti».

Une décision controversée

La formation des cadres politiques algériens dans les facultés françaises est vraiment excellente : non seulement ils pratiquent la litote avec raffinement, mais en plus ils ont hérités de la conception jacobine de l'unité nationale.

Aussi, en 1963, enfin maîtres de leur destin, les Algériens ont pris des décisions rigoureuses que les dirigeants pensaient nécessaires pour créer un Etat fort sur les blessures d'une indépendance chèrement conquise : centralisation des pouvoirs, création d'une préfectorale, et unité culturelle à partir du choix de l'arabe classique ou oriental comme langue officielle.

Cette dernière décision a été dès l'abord controversée, notamment par les enseignants. En effet cette langue n'est parlée que par l'aristrocratie et les universitaires des branches «littéraires».

Et on assiste stupéfait dans les restaurants au spectacle d'un public qui continue ses conversations pendant le journal télévisé arabe mais qui se tait pendant l'édition diffusée... en français !

Nombreux sont les jeunes qui se battent pour obtenir la reconnaissance de l'usage de l'arabe maghrébin.

Une des raisons pour lesquelles, le gouvernement algérien a fait son choix de l'arabe classique, c'est qu'il transcendait les particularités culturelles régionales dont la principale est précisément le kabyle.

Les kabyles qui habitaient l'Algérie avant la conquête arabe du 7e siècle ont toujours été très fiers et à juste titre de la richesse de leur culture. En France, Taos Amrouche en a été le chantre sublime. Si l'arabe véhiculaire avait été choisi, ils auraient immédiatement revendiqué la parité avec leur langue, qui lui est structurellement étrangère.

Il n'empêche que la volonté d'unification culturelle d'Alger n'a jamais été admise en Grande-Kabylie. Inéluctablement, le conflit ne pouvait que se durcir.

Un cadeau empoisonné

Ce jeune pays à besoin de toutes ses énergies pour continuer à renforcer son économie et son rôle international. Il lui serait préjudiciable de perdre de sa substance en querelles internes.

Mais à notre époque de rééquilibrage entre pouvoirs centraux et régionaux, au moment où les droits des minorités culturelles reprennent droit de cité, il faudrait que les dirigants algériens se rendent compte qu'ils se sont engouffrés dans une impasse et que c'est à eux à faire demi-tour.

Ce serait le dernier cadeau empoisonné de la colonisation française que l'enseignement qu'elle leur a prodigué les en empêchât.

Après l'entrevue Giscard - Elus bretons

Marées noires : on nettoie la dernière... et on prépare les suivantes

L'Elysée, décidemment soucieux de rattrapper la gaffe présidentielle du 2 avril dernier, avait organisé les choses en grand, mercredi, pour recevoir les élus bretons.

Les C.r.s avaient fait place à un bataillon d'une dizaine de ministres et sous-ministres encadrant le président de la République et le Premier ministre. Deux séances de travail, étaient organisées, l'une à l'Elysée, l'autre à Matignon.

Côté breton, on avait désigné comme porte-paroles Jean-Yves Simon, Conseiller général socialiste et président du Comité de vigilance des Côtes du Nord et son homologue Alphonse Arzel, maire U.d.f de Ploudamezeau et président du Comité de vigilance du Finistère.

Mais sitôt après la réunion à l'Elysée, Raymond Marcellin, fort de sa vieille expérience des sorties de Conseils des ministres, se ruait vers les micros des journalistes pour proclamer sa satisfaction et celle de ses camarades, provoquant un incident et les protestations des deux porte-paroles mandatés. Un peu plus tard, quittant subrepticement la réunion chez le Premier ministre, le même Marcellin s'efforçait de renouveler son exploit, provoquant un deuxième incident.

Car sur le fonds, les socialistes et, pour une bonne partie, les autres élus bretons, sont loin de partager l'optimisme du toujours facétieux ex-ministre de l'Intérieur. Si les mesures annoncées pour mettre fin à la pollution du Tanio correspondent en gros, à ce qui était demandé, on est encore très loin du compte en ce qui concerne l'indemnisation des victimes de la dernière marée noire (subventions insuffisantes, mal réparties et délivrées au compte goutte comme en 1978) et, surtout, la prévention : «Ce que nous a annoncé le Président de la République ne nous satisfait absolument pas déclarait jeudi Jean-Yves Simon, ce n'est pas ce que nous avons demandé. Ce n'est pas ce que les Bretons souhaitent, et ce n'est pas ce qui empêchera que de semblables catastrophes se reproduisent demain».

Des mesures concrètes !

L'organisation de la prévention, d'après Giscard, ne peut se faire que dans le cadre d'une conférence entre les pays concernés. Les élus, eux, réclament une décision d'urgence, unilatérale, en faisant remarquer (notamment par les voies de Pierre Jagoret et Charles Josselin) que de telles conférences ont déjà eu lieu plusieurs fois, sans effet, et qu'une convention existe, la convention Marpol... mais que la France n'en est pas signataire.

«Nous réclamons des mesures concrètes, dit Jean-Yves Simon. Par exemple : la mise en chantier d'un pipe-line, l'interdiction du chenal aux pétroliers de plus de 200.000 tonnes. Au lieu de cela, on nous annonce quelques moyens supplémentaires de surveillance qui, évidemment, ont le mérite de ne gêner en rien les multinationales responsables des catastrophes successives, mais ne règlent rien au fond».

Alphonse Arzel, dans une interview diffusée jeudi soir par FR 3 Bretagne émettait les mêmes réserves. Le Comité de Coordination annonce donc qu'il poursuivra son action auprès des pouvoirs publics et va prendre ces jours prochains. l'initiative d'une série d'interventions auprès des organismes internationaux à Londres, Bruxelles, Strasbourg et Genève.

Pour le P.s, Michel Pezet rendait public un communiqué dans lequel il souligne :

Depuis l'élaboration des conclusions des Commissions d'enquête parlementaires, et en particulier depuis la publication des 75 propositions de l'Assemblée nationale, le gouvernement connait des lignes d'action susceptibles de prévenir de tels accidents et de se préparer à la lutte contre la pollution. Malheureusement les budgets de 1979 et de 1980 ne sont pas à la hauteur des estimations de la Commission d'enquête de l'Assemblée nationale (5 milliards en trois ans) qui pourtant avait estime à l'unanimité qu'il s'agissait de propositions minimales.

«C'est parce que le gouvernement n'a pratiquement rien fait depuis deux ans qu'il veut aujourd'hui gagner du temps. Au Sénat, la majorité a repoussé jusqu'en juin le débat sur les propositions de création d'une Commission d'enquête et de contrôle. Il espère que la colère et la détermination des bretons se calme avec des promesses verbales.

«Le Parti socialiste quant à lui restera vigilant et charge sa «Commission permanente d'enquête et de contrôle sur les pollutions marines» de poursuivre ses audiences, ses enquêtes, et de continuer à faire la lumière sur la réalité des mesures prises».

Abonnez-vous à RIPOSTE
Il vous en coûte à peine
21 F. par mois